

INFORMATIONS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FDS :

Préparation :

Code produit : 998 138R
Désignation : Bain d'Argent Scandia prêt à l'emploi, Heimerle Meule, 1 litre (36 g d'argent)
Utilisation : Bain galvanique

Identification de la Société :

Raison Sociale: Cookson-CLAL
Adresse siège social : 5 Chemin du Plateau 69570 Dardilly
Telephone: 0800 878 202
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

N° ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>
Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Antipoison Français.
Ces centres antipoison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: _____ 14.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

· **Code du produit:**

86909400

81020429

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Non approuvé pour les consommateurs privés.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Bain galvanique

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Heimerle + Meule GmbH

Dennigstrasse 16

D-75179 Pforzheim

Telefon +49 (0) 7231 940-0

Telefax +49 (0) 7231 940-2199

www.heimerle-meule.com

· **Service chargé des renseignements:**

Abteilung BASU - Bau/Arbeitssicherheit/Umwelt

Département BASU - Construction / Sécurité au travail / Environnement

sds@heimerle-meule.com

IATA - 24h Emergency Contact -

IATA - Contact d'urgence 24h -

(Numéro d'urgence des marchandises dangereuses)

+49 172 739 6970

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

FRANCE:

Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

65 Boulevard Richard Lenoir

75011 PARIS

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

BELGIEN:

Antigifcentrum

+32 (0) 70 245 245

LUXEMBURG:

Ministère-Direction de la Santé

+352 8002 5500

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS06 tête de mort sur deux tibias

Acute Tox. 2 H300 Mortel en cas d'ingestion.

Acute Tox. 1 H310 Mortel par contact cutané.

Acute Tox. 1 H330 Mortel par inhalation.



GHS08 danger pour la santé

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour la glande thyroïde à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS05



GHS06



GHS08



GHS09

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
cyanure de potassium
dicyanoargentate de potassium
carbonate de potassium
- Mentions de danger

H300+H310+H330 Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H372 Risque avéré d'effets graves pour la glande thyroïde à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 2)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

· **Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**

· **Pictogrammes de danger**



GHS05



GHS06



GHS08



GHS09

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

cyanure de potassium

dicyanoargentate de potassium

carbonate de potassium

· **Mentions de danger**

H300+H310+H330 Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H372 Risque avéré d'effets graves pour la glande thyroïde à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 151-50-8 EINECS: 205-792-3 Numéro index: 006-007-00-5 Reg.nr.: 01-2119486407-29-xxxx	cyanure de potassium Acute Tox. 1, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 1, H330 STOT RE 1, H372 Met. Corr. 1, H290 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 EUH032	10-25%
CAS: 506-61-6 Reg.nr.: 01-2120753799-33-0001	dicyanoargentate de potassium Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 2, H330 Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 EUH032	2,5-<7%
CAS: 584-08-7 EINECS: 209-529-3 RTECS: TS 7750000	carbonate de potassium Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	2,5-<7%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.
Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.
Autoprotection du secouriste d'urgence.
Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
En cas d'accident ou de malaise, consultez immédiatement un médecin

Après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Ne pas pratiquer de respiration par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.
Pratiquer la respiration avec une poche respiratoire ou un appareil respiratoire.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Laver immédiatement à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Envoyer immédiatement chercher un médecin.
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Indications destinées au médecin: Empoisonnement cyanure

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: _____ 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
 Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 4)

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
 Empoisonnement cyanure
 Cyanose
- **Risques** Risque de perforation gastrique.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
 Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
 CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
 ammoniac
 Cyanure d'hydrogène (HCN)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
 Porter un appareil de protection respiratoire.



Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Attention : les appareils de filtrage ne protègent qu'un court laps de temps. Ils ne doivent être employés que dans des cas exceptionnels, c'est-à-dire lorsque de petites quantités du produit ont été libérées, afin de combattre les fuites.

- **Autres indications**
 Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
 Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 Éviter la formation de poussière.
 Porter un appareil de protection respiratoire.
 Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
 Masque protection de la respiration avec un filtre combinaison B/P3
 Veiller à une aération suffisante.
 Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.
 Mettre les personnes en sécurité.
 Porter un vêtement personnel de protection.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
 Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.
 Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
 Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
 Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: _____ 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
 Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 5)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
 Absorber avec un liant liquide (sable, kieselguhr, liant acide, liant universel).
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'exécuter les procédures de transvasement que dans des stations possédant un système d'aspiration.
 Tenir les récipients hermétiquement fermés.
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
 Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 Eviter la formation d'aérosols.
 En cas de transvasement de quantités plus importantes sans dispositif d'aspiration, porter un appareil de protection respiratoire.
 Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage.
 Respecter les prescriptions légales pour le stockage.
 Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des acides.
 Ne pas stocker avec les aliments.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.



Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

· Classe de stockage: 6.1 B

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 151-50-8 cyanure de potassium

VLEP (France)

Valeur momentanée: 5 mg/m³

Valeur à long terme: 1 mg/m³

en CN; Risque de pénétration percutanée

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 6)

IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 5 mg/m ³ Valeur à long terme: 1 mg/m ³ Skin; as cyanide
AGW (Allemagne)	Valeur à long terme: 1 E mg/m ³ 5(II);EU, H, Y
CAS: 506-61-6 dicyanoargentate de potassium	
VLEP (France)	Valeur à long terme: 0,01 mg/m ³ en Ag
AGW (Allemagne)	Valeur à long terme: 0,01E mg/m ³ 2(I);DFG,EU,10

· **Informations relatives à la réglementation**

VLEP (France): ED 1487 05.2021

IOELV (Union Européenne): (EU) 2019/1831

AGW (Allemagne): TRGS 900

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Selon la directive CE 89/686/CEE

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Attention: Les appareils de filtrage / les filtres ne protègent que pendant une courte durée. Ils ne doivent être utilisés qu'exceptionnellement pour combattre les fuites et l'incendie, lorsque de petites quantités de (matière) ont été libérées.

selon la norme EN 14387

selon la norme EN 143

· **Protection des mains:**



Gants de protection

selon la norme EN 374

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le port des gants au minimum indispensable.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Sensibilisation possible par les composants dans les matériaux des gants.

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Avant de travailler avec des gants, il est conseillé d'appliquer des produits de protection de la peau contenant du tannin afin d'éviter un ramollissement de la peau causé par la transpiration.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: _____ 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
 Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 7)

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Caoutchouc chloroprène

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,65$ mm

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 1,5$ mm

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 3).

Valeur pour la perméabilité: $\text{taux} \leq 3$

· **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:**

Gants en cuir

Gants en tissu épais

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

selon la norme EN 166

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Brun clair

· **Odeur:**

Après l'amande amère

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Non déterminé.

· **Inflammabilité**

Non applicable.

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

· **Inférieure:**

Non déterminé.

· **Supérieure:**

Non déterminé.

· **Point d'éclair**

Non applicable.

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **pH à 20°C**

13

· **Viscosité:**

· **Viscosité cinématique**

Non déterminé.

· **Dynamique:**

Non déterminé.

· **Solubilité**

· **l'eau:**

Entièrement miscible

· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Non déterminé.

· **Pression de vapeur:**

Non déterminé.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 8)

- | | |
|---|------------------------|
| · <i>Densité et/ou densité relative</i> | |
| · <i>Densité à 20°C:</i> | 1,25 g/cm ³ |
| · <i>Densité relative.</i> | Non déterminé. |
| · <i>Densité de vapeur:</i> | Non déterminé. |
-
- | | |
|---|--|
| · 9.2 Autres informations | 0,00 % |
| · <i>Aspect:</i> | |
| · <i>Forme:</i> | Liquide |
| · <i>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.</i> | |
| · <i>Température d'auto-inflammation</i> | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · <i>Propriétés explosives:</i> | Le produit n'est pas explosif. |
| · <i>Changement d'état</i> | |
| · <i>Vitesse d'évaporation.</i> | Non déterminé. |
-
- | | |
|---|-------|
| · Informations concernant les classes de danger physique | |
| · <i>Substances et mélanges explosibles</i> | néant |
| · <i>Gaz inflammables</i> | néant |
| · <i>Aérosols</i> | néant |
| · <i>Gaz comburants</i> | néant |
| · <i>Gaz sous pression</i> | néant |
| · <i>Liquides inflammables</i> | néant |
| · <i>Matières solides inflammables</i> | néant |
| · <i>Substances et mélanges autoréactifs</i> | néant |
| · <i>Liquides pyrophoriques</i> | néant |
| · <i>Matières solides pyrophoriques</i> | néant |
| · <i>Matières et mélanges auto-échauffants</i> | néant |
| · <i>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</i> | néant |
| · <i>Liquides comburants</i> | néant |
| · <i>Matières solides comburantes</i> | néant |
| · <i>Peroxydes organiques</i> | néant |
| · <i>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</i> | néant |
| · <i>Explosibles désensibilisés</i> | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Acide cyanhydrique (ou acide prussique)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 9)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	25,5 mg/kg
Dermique	LD50	34,2 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4 h	0,0365 mg/l

CAS: 151-50-8 cyanure de potassium

Oral	LD50	5 mg/kg (Ratte/Rat)
Dermique	LD50	5 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,005 mg/l (ATE)

CAS: 506-61-6 dicyanoargentate de potassium

Oral	LD50	5 mg/kg (ATE)
Dermique	LD50	20,9 mg/kg (Ratte/Rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,05 mg/l (ATE)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Risque avéré d'effets graves pour la glande thyroïde à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non applicable.
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 10)

· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

-

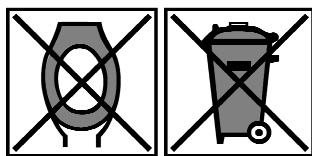
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

· **Code déchet:**

L'attribution des codes de déchets / déchets appellations EWC est fait selon l'industrie et des processus spécifiques

· **Catalogue européen des déchets**

Il n'y a pas des conventions uniques pour la gestion des déchets des produits chimiques dans des états membres de l'union européenne. Généralement l'ordure des produits chimiques sont considérés comme déchets spéciales.

La collecte et traitement des ordures est réglementée dans des états membres de l'union européenne par des lois conformes. Nous vous demandons de contacter d'autorité compétente responsable ou d'entreprise d'élimination des déchets

11 00 00	DÉCHETS PROVENANT DU TRAITEMENT CHIMIQUE DE SURFACE ET DU REVÊTEMENT DES MÉTAUX ET AUTRES MATÉRIAUX, ET DE L'HYDROMÉTALLURGIE DES MÉTAUX NON FERREUX
11 01 00	déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux et autres matériaux (par exemple, procédés de galvanisation, de revêtement de zinc, de décapage, de gravure, de phosphatation, de dégraissage alcalin et d'anodi
11 01 98*	autres déchets contenant des substances dangereuses
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP6	Toxicité aiguë
HP8	Corrosif
HP12	Dégagement d'un gaz à toxicité aiguë
HP14	Écotoxique

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contenant la pollution nuisible ou des restes produits pollués doivent être tenir comme le produit.

Les emballages qui sont libérés des restes produits doivent être amener à la exploitation; seulement dans le cas qu'une système collectif correspondant n'existe pas, ils pouvant être gérer comme des ordures.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: _____ 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 11)

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA

UN1935

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR

UN1935 CYANURE EN SOLUTION, N.S.A.
(CYANURE DE POTASSIUM, dicyanoargentate de potassium), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

· IMDG

CYANIDE SOLUTION, N.O.S. (POTASSIUM CYANIDE, potassium dicyanoargentate), MARINE POLLUTANT

· IATA

CYANIDE SOLUTION, N.O.S. (POTASSIUM CYANIDE, potassium dicyanoargentate)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG



· Classe

6.1 Matières toxiques.

· Étiquette

6.1

· IATA



· Class

6.1 Matières toxiques.

· Label

6.1

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

II

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant:

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières toxiques.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 60

· No EMS:

F-A,S-A

· Segregation groups

(SGG6) Cyanides

· Stowage Category

A

· Stowage Code

SW2 Clear of living quarters.

· Segregation Code

SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 12)

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI		Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:		
· ADR		
· Quantités limitées (LQ)	100 ml	
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E4	
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 1 ml	
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml	
· Catégorie de transport	2	
· Code de restriction en tunnels	D/E	
· IMDG		
· Limited quantities (LQ)	100 ml	
· Excepted quantities (EQ)	Code: E4	
	Maximum net quantity per inner packaging: 1 ml	
	Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml	
· IATA		
· Remarques:		
	Contact d'urgence 24h -	
	(Numéro d'urgence des marchandises dangereuses)	
	+49 172 739 6970	
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1935 CYANURE EN SOLUTION, N.S.A. (CYANURE DE POTASSIUM, DICYANOARGENTATE DE POTASSIUM), 6.1, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

DIRECTIVE 98/24/CE DU CONSEIL du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE)

DIRECTIVE 2012/18/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, modifiant puis abrogeant la directive 96/82/CE du Conseil

· TSCA (Toxic Substance Control Act)

Tous les composants sont compris.

· GADSL - Global Automotive Declarable Substance List

Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO

H1 TOXICITÉ AIGUË

E2 Danger pour l'environnement aquatique

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5 t

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: _____ 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 13)

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 20 t**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

- **Prescriptions nationales:**

- **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
I	6,5

- **Classe de pollution des eaux:** .

- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction -**

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Raisons pour le changement**

S'il s'avère nécessaire, ces fichiers de données de sécurité seront révisés, et mis en conformité selon la réglementation en vigueur.

La version actuelle est mise à votre disposition sur internet sous l'adress www.heimerle-meule.com

- **Phrases importantes**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

- **Service établissant la fiche technique:**

Abteilung BASU - Bau/Arbeitssicherheit/Umwelt

Département BASU - Construction / Sécurité au travail / Environnement

sds@heimerle-meule.com

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2022 Numéro de version 14 (remplace la version 13)

Révision: _____ 14.12.2022

Nom du produit: Silver plating bath SCANDIA 360, 36 g Ag/l
Glanzsilberbad SCANDIA 360, 36 g Ag/l

(suite de la page 14)

· **Contact:**

Herr Thomas Knuth
 thomas.knuth@heimerle-meule.com
 sds@heimerle-meule.com

· **Date de la version précédente:** 09.11.2020· **Numéro de la version précédente:** 13· **Acronymes et abréviations:**

AwSV: Ordonnance sur les installations de traitement des substances polluantes dans l'eau (réglementation allemande).
 TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses (réglementation allemande)
 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
 Acute Tox. 1: Toxicité aiguë – Catégorie 1
 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**